

Avignon, le 6 novembre 2020

PHILIPPE PELLATON, NOUVEAU PRESIDENT D'INTER RHONE

Ce jeudi 5 novembre 2020, l'assemblée générale d'Inter Rhône, interprofession des vins AOC Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône, a élu son nouveau président. Conformément aux statuts de l'interprofession imposant l'alternance entre représentant de la production et du négoce, Philippe Pellaton succède à Michel Chapoutier, arrivé au terme de son deuxième mandat.



Philippe Pellaton, Président d'Inter Rhône ([télécharger la photo](#))

UN HOMME ENGAGÉ POUR LE COLLECTIF

Né dans le Gard en 1969, Philippe Pellaton est un enfant du pays « dont la route des vins est un fleuve ».

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agriculture de l'ISARA de Lyon, il cultive les terres familiales avant de rejoindre la plus importante structure coopérative Gardoise, la Maison Sinnae, dont il est Président depuis 2003.

Philippe Pellaton est un homme engagé pour le collectif, investi dans l'avenir du vignoble des Côtes du Rhône, guidé par la solidarité et les valeurs de la coopération qu'il défend. Ses quatre mandats à la tête du Syndicat Général des Côtes du Rhône en témoignent.

Homme de dialogue, de consensus et de bon sens, Philippe Pellaton sait fédérer les professionnels de la filière viticole et compte mener à bien son programme avec l'aide et le soutien de tous les acteurs des vignobles des Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône.

Il hérite aujourd'hui de grands projets structurels et dresse un programme en trois points.

POUR SUIVRE LE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE DIVERSIFICATION ET DE HIERARCHISATION

- Diversifier la production vers les vins blancs et les rosés

Alors que l'offre des vins issus des vignobles de la Vallée du Rhône reste très majoritairement rouge, la part des vins rosés et celle des vins blancs progressent lentement depuis ces dix dernières années, pour représenter à ce jour respectivement 15% et 10% de la production des vins des AOC de la Vallée du Rhône.

Philippe Pellaton entend accélérer cette tendance pour faire face à une décroissance globale de la consommation des vins rouges au profit de la fraîcheur des vins blancs et rosés.

Une profonde analyse stratégique de développement des vins rosés sera menée afin d'identifier les univers de consommation et les « codes Rosés » spécifiques aux vignobles des Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône pour répondre aux besoins du consommateur de cette catégorie.

La poursuite du projet structurel de développement de la production de vins blancs, initié par son prédécesseur, constitue également un des axes forts de son mandat. Un programme sera mis en place avec une approche qualitative dans une logique volumique raisonnée. Ce dispositif continuera à faire l'objet d'une co-construction avec l'ensemble de parties prenantes, notamment pour en préciser les caractéristiques techniques.

- Valoriser par la hiérarchisation des Appellations et des labels environnementaux

En parallèle de cette diversification de la production, Philippe Pellaton réaffirme sa volonté de valoriser par la hiérarchisation et la montée en puissance des Côtes du Rhône Villages avec indication géographique et des Crus. Le nouveau président envisage une belle marge de progression puisque certaines appellations des Côtes du Rhône sont aujourd'hui loin de revendiquer tout leur potentiel de production.

Philippe Pellaton encourage tous les acteurs des vignobles des Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône à adopter un comportement responsable et à entreprendre une démarche environnementale (bio, HVE, labels environnementaux, RSE). Au-delà de la source de valorisation que ces certifications et labellisations apportent, il s'agit d'un véritable engagement visant à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long terme.

L'ENGAGEMENT VERS UNE DEMARCHE RSE PROACTIVE ET COLLECTIVE

Depuis plusieurs années, les pratiques vertueuses d'un engagement RSE sur les plans économiques, sociaux et environnementaux sont reconnus par les acteurs du vignoble, vigneron, caves coopératives et négociants.

L'objectif est de maintenir l'équilibre entre l'efficacité économique, le respect de l'environnement et le progrès social. Cette approche, Philippe Pellaton souhaite la rendre pérenne et collective.

Afin d'inciter toutes les parties prenantes des Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône à le suivre, il pourra s'appuyer sur l'exemplarité d'Inter Rhône qu'il souhaite faire labelliser.

L'objectif sera dans un premier temps de recueillir toutes les initiatives et les actions menées par l'interprofession dans un cadre sociétal et d'en afficher des indicateurs. Puis, il s'agira de démontrer la pérennité d'Inter Rhône et, par extension, celle des structures viticoles en considérant que chaque action doit être menée pour le bien de toute la filière viticole rhodanienne.

RESTRUCTURATION DES POLES DE COMPETENCES DE L'INTERPROFESSION

- Le Pôle technique

Une des ambitions du nouveau Président concerne l'Institut Rhodanien qu'il souhaite voir devenir un véritable pôle de recherche appliquée. Les moyens nécessaires seront donnés au pôle technique d'Inter Rhône, avec l'aide de ses partenaires, pour répondre aux besoins de ses adhérents mais également pour participer aux projets d'envergure pluri- régionale voire nationale.

- Le Pôle économique

Au cœur des préoccupations du nouveau président se trouvent aussi les outils de pilotage aval que l'interprofession propose à ses adhérents afin de se préparer aux enjeux de demain.

Il entreprendra un vaste projet de mise en place de nouveaux indicateurs économiques afin d'affiner la mesure des exportations et des ventes pour un meilleur pilotage de la filière.

- Le Pôle promotion

Pilier fort de l'Interprofession, le pôle promotion ne se verra pas affecté d'un changement structurel. Le Président rappelle cependant la place centrale qu'occupe le consommateur dans chaque action menée par l'interprofession.

INTER RHÔNE

Dynamique et engagée, Inter Rhône représente l'ensemble des acteurs des vins AOC Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône.

L'interprofession, fondée en 1955, coordonne les actions promotionnelles, économiques et techniques des vins des AOC suivantes : Côtes du Rhône (régional, villages et Crus), Clairette de Bellegarde, Clairette de Die, Chatillon en Diois, Costières de Nîmes, Côtes du Vivarais, Coteaux de Die, Crémant de Die, Duché d'Uzès, Grignan les Adhémar, Luberon, Ventoux, vins doux naturels Muscat de Beaumes de Venise et Rasteau, Eaux de vie de vins des Côtes du Rhône (ou Fine des Côtes du Rhône), Eaux de vie de marc des Côtes du Rhône (ou Marc des Côtes du Rhône).

L'interprofession agit selon trois principes fondamentaux :

- * la représentativité des familles professionnelles
- * l'équilibre paritaire entre le négoce et la production
- * l'unanimité pour toute décision majeure

Inventive et responsable, Inter Rhône s'engage aux côtés de ses adhérents avec pour objectif de mieux faire connaître les vins issus du Vignoble de la Vallée du Rhône en France et à l'international.